

grandes divisions : Domination française, domination anglaise. Dates précises ; il s'agit de notre patrie et d'un jeune peuple, il faut donc préciser. Grandes lignes de ces deux grandes époques. Caractère qui les distingue etc., etc., puis histoire de l'Eglise et de l'Etat sous chaque domination, faits importants, hommes remarquables, etc., etc. Les détails d'importance secondaire sont réservés à la 3ème année du cours.

4ème demi-heure. *Géographie*. Grandes divisions du Globe ; position relative des différents continents et pays ; climats, produits, religions et mœurs des principaux peuples. Etude particulière du pays natal (le Canada).

5ème demi-heure. *Economie rurale*. Essentiellement pratique.

6ème demi-heure. Culture du jardin, si l'instituteur en a un et que les circonstances lui permettent d'initier ainsi les enfants aux travaux de la terre. Dans la saison des fruits, qu'il ait soin de faire goûter aux enfants les produits de leurs travaux ; *c'est essentiel*.

A la fin de la 2e année, les enfants sauront d'une manière très intéressante, ils écriront bien, ils seront rendus aux règles de trois simples, ils posséderont un ensemble très satisfaisant de l'Histoire Sainte et de l'Histoire du Canada, la géographie générale de tout l'univers et les particularités de celle du Canada, ils sauront la grammaire française jusqu'aux participes et *au besoin* ils analyseront grammaticalement.

J'espère que mon bon ami, M. Aquilas Tremblay, qui vient de donner un si bon exemple à ses jeunes confrères, en écrivant sur ce sujet un article qui lui fait honneur, me permettra de lui dédier cet humble travail celui qui doit le suivre, comme témoignage de mon estime sincère et de la joie que j'éprouve en apprenant les succès qui couronnent ses travaux et son dévouement.

UN AMI DE L'ENFANCE.

QUELQUES CONSEILS AUX JEUNES INSTITUTEURS, A PROPOS DE LA POLITIQUE

Dans un temps où toutes les questions qui s'agitent dans nos campagnes sont presque toujours traitées au point de vue de l'esprit de parti ; dans un temps où cet esprit de parti est malheureusement le principal mobile de la plupart des hommes dans toutes les affaires locales, même les plus insignifiantes, on me saura gré, j'en ai la ferme confiance, si je donne à mes jeunes confrères une ligne de conduite à suivre lorsqu'il s'agit de matières politiques.

Si je puis prévenir les fautes dans lesquelles l'ardeur du jeune âge les entraîne trop facilement, et leur épargner les conséquences fâcheuses qu'un zèle trop ardent, pour ne pas dire déplacé, leur attire, j'aurai atteint un grand point et rendu un grand service.

L'instituteur peut-il se mêler de politique ? Certainement oui : tout sujet d'un pays libre peut faire connaître son opinion sur les affaires publiques et sur les hommes qui les administrent : on ne peut nier ce droit à personne, pas plus à l'instituteur qu'à tout autre.

Mais l'instituteur doit-il se mêler de politique, embrasser ouvertement un parti plutôt qu'un autre, surtout dans les temps d'élection, dans ces temps où les esprits sont échauffés, où trop souvent toutes les passions sont en jeu ? Telle est la question que je vais examiner au point de vue de l'intérêt des enfants d'abord, puisque tout, dans la conduite de l'instituteur, doit tendre vers ce but ; puis au point de vue de son intérêt particulier, de l'éducation de la jeunesse, et de sa propre tranquillité.

Dans l'intérêt des enfants qui vous sont confiés, vous devez vous abstenir de prendre une part active dans les luttes électorales, et la prudence vous commande la neutralité la plus entière. En vous déclarant ouverte-